



## MODALITÉS D'INSCRIPTION SECTION NON COMPÉTITIVE

Saison 2024/2025

### Constitution du dossier

- ❖ Fiche d'inscription dûment complétée et signée + paiement
  - ❖ Questionnaire de Santé dûment complété et attestation signée
- Voir document en téléchargement pour le certificat médical (nouvelle réglementation)

➤ Reprise des cours pour les sections LOISIRS et EVEIL GR à partir du  
Lundi 09 septembre 2024

### Dossier à rendre à l'inscription

### Frais d'inscription

La participation demandée comprend l'adhésion à l'association, l'**assurance**, la location du matériel, la location de tenue lors de regroupement, passage de niveau etc...

Le règlement de la cotisation s'effectue en totalité à l'inscription. Pour toute autre modalité de paiement, veuillez-vous adresser à un responsable du club (trésorière, directrice technique).

- ❖ Dans tous les cas le 1<sup>er</sup> versement sera à effectuer avant le 30 septembre 2024.

|                         |                                |       |
|-------------------------|--------------------------------|-------|
| Section Non COMPÉTITIVE | EVEIL                          | 150 € |
|                         |                                |       |
|                         | LOISIRS                        | 190 € |
|                         |                                |       |
|                         | LOISIRS Coupe Formation 2 ou 3 | 210€  |
|                         |                                |       |

Le règlement de la cotisation ne donne lieu à aucun remboursement en cours de saison. Il sera effectué en début de saison ou échelonné avec notre accord. (Chèques libellés à l'ordre de **GR SAVERNE**)

Seules les inscriptions accompagnées du règlement de la cotisation seront prises en compte et valideront l'inscription.

Le club se réserve le droit d'interdire l'accès au gymnase dès le 1<sup>er</sup> entraînement si la cotisation n'est pas réglée.

- ❖ Pour les paiements en chèque vacances ANCV un supplément de **5€** de frais d'encaissement vous sera facturé.

### Cas particuliers

Une réduction de 15 € sera appliquée pour le 2<sup>ème</sup> enfant et 20 € pour le 3<sup>ème</sup>.



Attention ! tout dossier incomplet ne sera pas validé

# FONCTIONNEMENT DU CLUB SECTION NON COMPÉTITIVE



## CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Tout dossier incomplet ne pourra être traité. Fiche d'inscription et questionnaire de santé + attestation, téléchargeable sur notre site internet : [www.grsaverne.fr](http://www.grsaverne.fr)

## VIE DU CLUB

Elle s'harmonise autour de plusieurs principes qui sont : le bénévolat, la ponctualité, la régularité, la courtoisie, le fair-play et le respect des groupes travaillant dans la salle.

## DÉROULEMENT DES ENTRAÎNEMENTS

La bonne progression des gymnastes est soumise à l'assiduité aux entraînements. En cas d'absence, il est nécessaire de prévenir **le responsable de section** ou le club (06 70 01 07 41/ [grsaverne@gmail.com](mailto:grsaverne@gmail.com)).

Les horaires indiqués sont les heures de début et de fin de séance. **Attention, à l'issue des cours aucune prise en charge ne sera effectuée par les cadres. Le club décline toute responsabilité en dehors des plages horaires de pratique.**

Pour un travail en toute sérénité, les parents ne sont pas autorisés à assister aux entraînements, à filmer ou photographier les gymnastes (respect du droit à l'image).

**Le club décline toute responsabilité en cas de vol** dans les vestiaires. Les gymnastes sont invitées à ne pas apporter d'objets de valeur (portable, bijoux, calculette...)

La GR étant un sport d'équipe, la mise en place et le rangement de la salle (en particulier du praticable) se font **en équipe**.

## TENUE D'ENTRAÎNEMENT

- ❖ Une tenue près du corps, un short, un T-shirt (**près du corps**) ou un débardeur, des chaussettes ou des ½ pointes de GR et **les cheveux attachés**, un **chignon** ou une queue de cheval.

## PROGRAMME DES ACTIVITÉS

La direction technique du club détermine :

- les objectifs et les programmes des différentes sections de l'association ;
- le programme des entraînements, des stages, des regroupements, des animations ;
- les contenus, les méthodes d'entraînement, les échéances ;
- **les orientations des gymnastes, la composition des groupes de travail.**

Pour la section Loisirs Coupe formation 2 ou 3 (2 passages de niveau pendant la saison avec évaluation) la sélection des gymnastes concernées se fera dès la 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> séance afin de valider l'inscription en poussines CF2 ou 3.

## CALENDRIER

La direction technique établit en début de saison un calendrier prévisionnel des activités.

Les sections non compétitives n'auront pas d'entraînement pendant les congés scolaires sauf exceptionnellement pour rattrapage de séance.

***L'adhésion à GR SAVERNE implique l'acceptation des modalités de fonctionnement du club. Tout manquement à ces règles sera étudié par le comité directeur et pourra être sanctionné.***